

Réf: Dossier N° 084421

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AJC COPORATION SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème tranche entre la Résidence NIABLE et la Résidence Dipoka, Lot 537, Ilot 37

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 16/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AJC COPORATION SARL »

Objet : recherche de financement, partenariat, intermédiation, négoce, distribution, promotion immobilière, import-export, bâtiment et travaux publics

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème tranche entre la Résidence NIABLE et la Résidence Dipoka, Lot 537, Ilot 37

Dirigeant(s) : M EDDY ASSY JEAN-CLAUDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02015 du 21/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10802/GTCA/RC/2022 du 21/03/2022

